



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DE MECANIQUE ET DES MICROTECHNIQUES

## EXTRAIT DE DELIBERATION N°3

### COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DES 1<sup>er</sup> et 2 AVRIL 2025

- Nombre de membres en exercice : 21
- Nombre de membres présents : 21 (vote électronique à distance)
- Nombre de membres représentés :
- Quorum : 11

### **Désignation des représentants de SUPMICROTECH à la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Marie et Louis Pasteur**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2024-1082 du 29 novembre 2024 portant création de l'Université Marie et Louis Pasteur et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur et notamment ses articles 8 à 12 ;

Vu le décret n° 2018-285 du 18 avril 2018 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et des microtechniques ;

Vu les statuts de SUPMICROTECH ;

Vu l'avis du comité social d'administration du 21 février 2025 ;

Vu la délibération n°6 du 13 mars 2025 du conseil d'administration portant modalités de désignation des représentants de SUPMICROTECH aux conseils centraux de l'Université Marie et Louis Pasteur.

*Considérant que le directeur-adjoint à la formation et à la vie étudiante est représentant de droit en qualité de titulaire à la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Marie et Louis Pasteur ; que les trois autres représentants (un titulaire et deux suppléants) sont désignés par les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire sur proposition du directeur parmi l'ensemble des enseignants-chercheurs de SUPMICROTECH qui relèvent des collèges A et B ; que la répartition des quatre représentants doivent au global être équitablement respectée entre le collège A d'une part et le collège B d'autre part, compte tenu de l'appartenance à l'un de ces collèges du représentant titulaire de droit ;*

*Considérant que le vice-président étudiant du conseil académique de SUPMICROTECH et son vice-président adjoint sont représentants de droit en qualité de titulaires à la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Marie et Louis Pasteur ; que leurs deux suppléants sont désignés par les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire sur proposition du vice-président étudiant parmi les membres élus usagers titulaires et suppléants du conseil d'administration et de la commission de la formation et de la vie universitaire de SUPMICROTECH ;*

*Considérant que les représentants sont désignés à la majorité relative des suffrages exprimés.*

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire approuvent la désignation des représentants de SUPMICROTECH à la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Marie et Louis Pasteur suivante :

## **Article 1 – Propositions et résultats des votes**

### **1-1 Propositions du directeur**

#### **Titulaire**

**Proposition : Sébastien THIBAUD (collège A)**

#### **Vote**

- Votants : 15
- Abstention : 3
- Suffrages exprimés : 12
  - Pour : 12
  - Contre : 0

#### **Suppléants**

**Proposition : Kien PHAN HUY (collège A)**

#### **Vote**

- Votants : 15
- Abstention : 2
- Suffrages exprimés : 13
  - Pour : 13
  - Contre : 0

**Proposition : Roberta TITTARELLI (collège B)**

#### **Vote**

- Votants : 15
- Abstention : 2
- Suffrages exprimés : 13
  - Pour : 13
  - Contre : 0

### **1-2 Propositions du vice-président étudiant**

#### **Suppléants**

**Proposition : Martin PLAUT**

#### **Vote**

- Votants : 15
- Abstention : 1
- Suffrages exprimés : 14
  - Pour : 14
  - Contre : 0

## Proposition - Prescilla LOMBARD

### Vote

- Votants : 15
- Abstention : 3
- Suffrages exprimés : 12
  - Pour : 12
  - Contre : 0

### Article 2 – Représentants des personnels

Sont désignés représentants des personnels de SUPMICROTECH à la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Marie et Louis Pasteur :

<i>Titulaire de droit</i>
<i>M. Christophe VARNIER (collège B)</i>

<i>Titulaire</i>
<i>Sébastien THIBAUD (collège A)</i>

<i>Suppléants</i>
<i>Kien PHAN HUY (collège A)</i>
<i>Roberta TITTARELLI (collège B)</i>

### Article 3 Représentants des usagers

Sont désignés représentants des usagers de SUPMICROTECH à la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Marie et Louis Pasteur :

<i>Titulaires de droit</i>
<i>Mathieu CAILLOUX</i>
<i>Eléonore MARQUANT</i>

<i>Suppléants</i>
<i>Martin PLAUT</i>
<i>Prescilla LOMBARD</i>

Fait à Besançon, le 2 avril 2025

Pour le Directeur et par délégation  
Le Directeur général des services de SUPMICROTECH  
David MAUPIN

